

ISIN: BE6286735681

=

**Belfius**  
ASSET  
MANAGEMENT

## **Belfius Portfolio Multi-Manager 50**

fonds commun de placement Belfius Portfolio de droit belge, géré par Belfius Asset Management, SA de droit belge - Classe d'actions V

Publicité

### **Pas analysé ou pas inclus dans la politique d'investissement**

Cet instrument n'a pas été examiné par le Groupe Belfius et n'est pas conforme à nos principes environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (ESG).

[Plus d'infos : Belfius.be/politique-ESG](https://belfius.be/politique-ESG)

## **Rating Morningstar™**



Morningstar est un fournisseur indépendant d'analyses d'investissement. La notation Morningstar est une évaluation quantitative du rendement passé d'un fonds d'investissement en tenant compte du risque et des coûts prélevés. Cette évaluation ne tient pas compte d'éléments qualitatifs et est calculée sur la base d'une formule (mathématique). Les fonds d'investissement sont classés par catégorie et comparés à des fonds d'investissement similaires en fonction de leur score et reçoivent de une à cinq étoiles. Dans chaque catégorie, les scores les plus élevés reçoivent cinq étoiles, les plus mauvais une étoile. La notation est calculée mensuellement sur la base des rendements historiques sur trois, cinq ou dix ans et ne prend pas l'avenir en compte.

Fonds de fonds mixte balancé.

Les résultats obtenus dans le passé ne sont pas une garantie pour l'avenir.

1M 3M 6M YTD 1Y 3Y 5Y **10Y**



Valeur nette d'inventaire (VNI): calculée chaque jour bancaire ouvrable et publiée sur cette page et sur le site internet de BeAMA. Le graphique débute à partir de la commercialisation chez Belfius et peut être différent de l'année d'émission du fonds (Voir le Document d'information clés (Key Information Document, KID)).

## Rendement

[Calculer](#)

### Actuariel

Situation au 30/11/2024

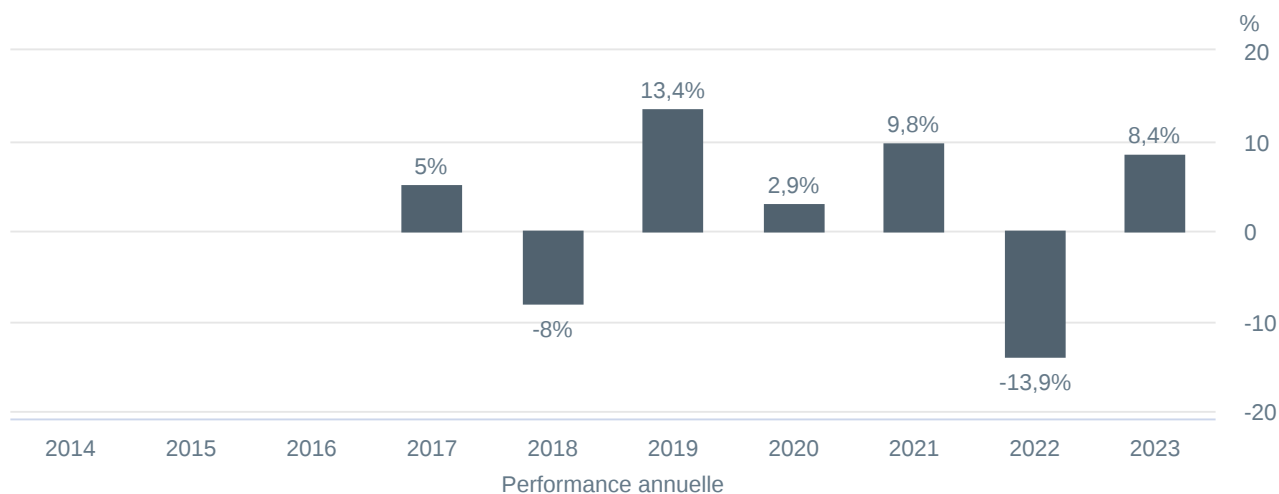
1 an	13,8%
3 ans	1,5%
5 ans	3,2%

#### Actuariel

Un rendement actuariel recalcule le rendement d'une période donnée à celui d'une année. Il peut donc différer du rendement annuel réel. Par exemple : un produit d'investissement ayant un rendement total de 10 % sur 5 ans a un rendement actuariel de 2 %.

## Annuelle

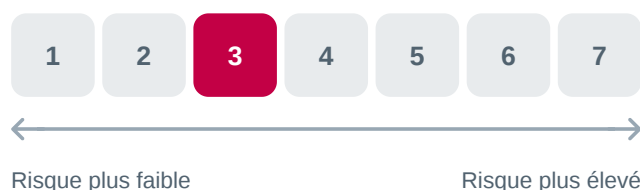
Performance annuelle sur les 10 dernières années civiles au 31 décembre (sans frais ni taxes).



Tous les graphiques de la VNI, des rendements et des performances sont réalisés sur base de résultats historiques et ne constituent pas un indicateur fiable. Les rendements présentés sont nets (hors frais d'entrée et taxes éventuelles) et sont calculés avec réinvestissement direct dans les parts. Pour les fonds en devises étrangères le rendement en euro pourrait être influencé de manière positive ou négative par les fluctuations du taux de change et ça a été le cas dans le passé.

Si vous souhaitez plus d'informations sur les performances passées, veuillez vous référer au document d'informations clés (KID), qui contient une référence aux informations sur les performances passées publiées par le gestionnaire de fonds qui ont été calculées sur la base de la méthodologie du règlement européen PRIIPs (règlement UE n° 1286/2014).

## Indicateur synthétique de risque (SRI)



SRI: Indicateur synthétique de risque.

L'indicateur synthétique de risque est l'indicateur de risque du produit par rapport à d'autres produits, où 1 représente le risque le plus faible et 7 le risque le plus élevé. Ce chiffre peut évoluer dans le temps (à la baisse comme à la hausse), et le niveau le plus faible n'est pas indicatif d'une absence de risque. L'indicateur permet d'apprécier la probabilité pour ce produit d'enregistrer des pertes en cas de mouvements de marché et/ou une impossibilité de payer. L'indicateur de risque suppose que vous gardez le produit pour la période de détention recommandée comme indiqué dans le Document d'informations clés (Key Information Document, KID). De plus amples informations sont disponibles dans le prospectus et le KID ou sur [belfius.be/risques-produitsinvestissements](https://belfius.be/risques-produitsinvestissements).

## Risques

L'investisseur doit tenir compte des risques suivants qui sont importants et qui ne peuvent pas nécessairement être pris en compte de manière adéquate dans le SRI. La liste des risques ci-dessous n'est pas exhaustive. De plus amples informations sur les risques applicables au fonds et à tout compartiment du fonds sont disponibles dans le prospectus, le Document d'information clés (Key Information Document, KID) ou sur [belfius.be/risques-produitsinvestissements](https://belfius.be/risques-produitsinvestissements).

### Risque de contrepartie

Si une contrepartie du fonds devient insolvable, elle risque de ne pas satisfaire totalement ou partiellement à ses obligations contractuelles.

### Risque lié aux produits financiers dérivés

La plupart des produits dérivés dont la valeur dépend du prix d'un ou plusieurs actifs sous-jacents (matières premières, devises, indices...) sont caractérisés par un grand effet de levier (prix d'achat ou de vente fixé à l'avance). Cela les expose, à la hausse comme à la baisse, à des variations de cours beaucoup plus importantes que les produits traditionnels.

### Risques liés aux pays émergents

Les marchés émergents connaissent une volatilité (mesure dans laquelle la valeur du produit augmente ou diminue) plus importante que les marchés plus mûrs parce qu'ils sont plus sensibles aux facteurs économiques et politiques. Les titres s'y négocient plus difficilement.

### Risque de change

Le fonds peut être influencé par les fluctuations des taux de change.

### Risque crédit

L'émetteur peut devenir insolvable, ce qui peut avoir comme conséquence une perte totale ou partielle de la valeur des actifs du fonds.

**Risque d'inflation**

Une hausse de l'inflation peut entraîner une baisse de la valeur des actifs du fonds.

**Risque de durabilité**

Fait référence à tout évènement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait affecter la performance et/ou la réputation des émetteurs dans le portefeuille. Le risque de durabilité peut être spécifique à l'émetteur, en fonction de ses activités et ses pratiques, mais il peut aussi être dû à des facteurs externes.

## Où investissons-nous ?

### Region (actions)

Situation au 30/11/2024

46,59% Amérique du Nord

33,21% Europe

15,53% Marchés émergents

4,67% Asie - Océanie (Développé)

### Classe d'actifs

Situation au 30/11/2024

54,01% ACTIONS

35,53% OBLIGATIONS

7,62% DIVERS

2,84% LIQUIDITES

### Secteur (actions)

Situation au 30/11/2024

74,72% Autres

6,32% Technologie

4,29% Pharma

3,81% Finance

3,08% Industrie

2,45% Consommation cyclique

1,74% Consommation défensive

1,55% Télécom

0,8% Matériaux de base

0,43% Energie

### Devise

Situation au 30/11/2024

60,96% EUR

32,65% USD

3,93% Autres

2,46% JPY

### Consommation cyclique

Secteurs dont la vente et les bénéfices varient selon le contexte économique ou l'évolution des prix sur les marchés internationaux : automobile, distribution, médias, hôtellerie et restauration.

### Consommation défensive

Secteurs relativement moins sensibles aux évolutions économiques, c'est à-dire les biens de consommation non durables comme les boissons et les denrées alimentaires.

#### **Matériaux de base**

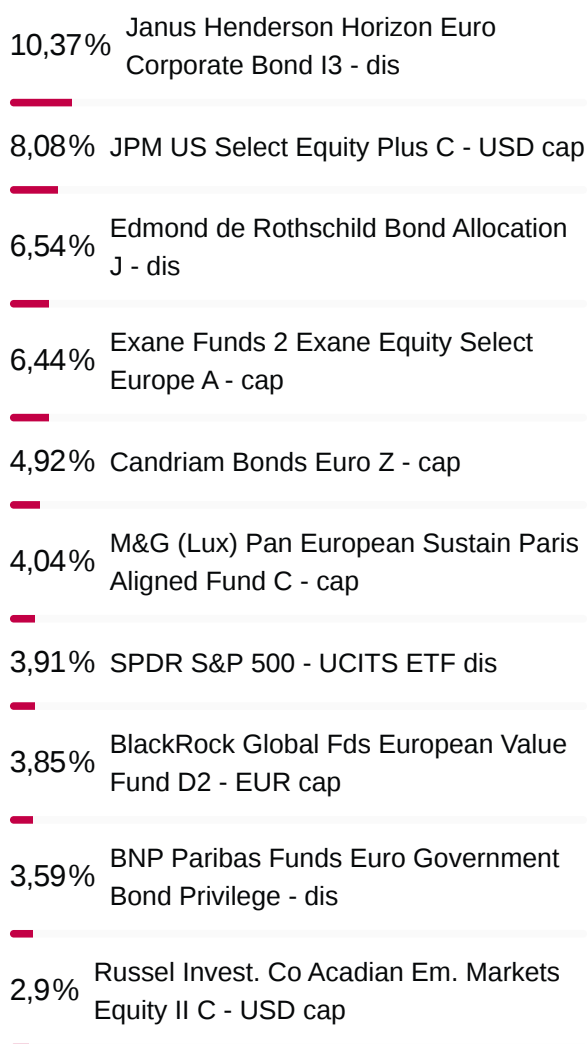
Le secteur des matériaux de base comprend des entreprises actives dans l'exploitation et la première transformation de matières premières brutes, comme les produits chimiques, les métaux, les matériaux de construction, le bois (industrie forestière) et le papier.

#### **Services aux collectivités**

Fournissent des produits et/ou services comme l'électricité, le gaz et l'eau potable. Sans oublier le secteur des communications (poste, télégraphes, téléphone et transport), principalement les transports publics et le transport de fret ferroviaire.

### **10 positions les plus importantes**

Situation au 31/10/2024



Total 54,64 %

Il se peut que les positions présentées dans le portefeuille ne soient pas offertes en Belgique, veuillez vérifier avec votre conseiller en investissement.



## Souscrire

Souscription minimale 25 EUR

Montant minimum de la première souscription dans le fonds commun de placement: 50.000 EUR. Le montant d'investissement est pris en compte au niveau de la sicav et non par compartiment séparé.

Durée Indéterminée

## Coûts

### Coûts de transaction

Frais d'entrée max. 3%

Frais de sortie 0%

Coûts de conversion Maximum 2,5%

### Coûts d'exploitation

**Total des coûts d'exploitation 1,71%**

Frais de gestion et coûts d'exploitation ou administratifs 1,52%

Coûts de transaction pour un fonds 0,19%

Swing pricing Oui

#### Frais courants

Les coûts récurrents sont prélevés par le fonds au cours de l'année et peuvent varier d'une année à l'autre. Pour de plus amples informations concernant les coûts récurrents, vous pouvez consulter le Document d'informations clés (KID) du fonds.

#### Coûts de transaction du fonds

Tous les frais de transaction encourus par le gestionnaire lors de l'achat et de la vente de positions dans le portefeuille du fonds.

#### Swing pricing

L'application du swing pricing a pour objectif de protéger les actionnaires existants contre l'impact négatif sur la valeur nette d'inventaire qu'ils peuvent subir à la suite de frais liés aux entrées et sorties significatives d'autres investisseurs dans le fonds. L'ajustement du mode de valorisation ne devra pas dépasser 2% de la valeur nette d'inventaire. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le prospectus.

## Frais accessoires

Commission liées aux résultats 0,00%

#### Frais accessoires

Il s'agit de frais occasionnels que le gestionnaire peut facturer (par exemple, une commission de performance). S'ils s'appliquent, ils sont toujours mentionnés dans le prospectus.

## Autres coûts

Frais de garde dossier titres Aucun

#### Frais de garde dossier titres

Le dépôt auprès de Belfius Banque est exempt de frais de garde. Des frais de garde peuvent être facturés dans d'autres établissements.

## Fiscalité

Précompte mobilier sur la plus-value Pas d'application

Précompte mobilier sur coupon Pas d'application

Taxe boursière à la sortie Pas d'application

Pour plus d'informations sur le régime fiscal, voir le document Régime fiscal applicable aux résidents belges se rapportant à la gamme des fonds ([belfius.be/regime-fiscal-fonds](http://belfius.be/regime-fiscal-fonds)).

#### Précompte mobilier sur la plus-value

Le PM sur les OPC s'applique aux plus-values réalisées en cas de vente d'actions ou de parts, en cas de rachat de parts propres ou en cas de partage total ou partiel d'un OPC qui investie directement ou indirectement plus de 10 % en créances (obligations, liquidités) et qui sont détenues par des personnes physiques dont le domicile fiscal se trouve en Belgique.

#### Précompte mobilier sur coupon

Les dividendes payés par les sicavs de distribution sont soumis au précompte mobilier de même que des actions, des obligations et des bons de caisse.

#### Taxe boursière à la sortie

En cas de rachat de parts la taxe boursière est uniquement perçue sur les sicavs de capitalisation.

## Protection du capital

Il n'y a aucune protection de capital prévue.

## Divers

Il est possible que Belfius Banque reçoit des paiements ou des avantages de tiers (aussi appelé des 'incitations') pour les services d'investissement et les services auxiliaires que la banque vous fournit. Le fonds (un 'tiers') peut par exemple offrir la possibilité à votre agence Belfius Banque d'utiliser du matériel de support et/ou de participer à un programme de formation, organisé et financé par les parties avec lesquelles le fonds collabore. Sur simple demande, vous pouvez obtenir plus d'informations sur ces avantages dans votre agence. Il existe également des accords de rétrocession entre Belfius Banque et le gestionnaire de fonds. Les rétrocessions sont des paiements que la banque reçoit du gestionnaire de fonds pour la distribution du fonds. Vous pouvez trouver plus d'informations sur la rétrocession spécifique relative à votre montant d'investissement souhaité sous 'incitations' dans la simulation de coûts personnalisée que vous recevez et que vous pouvez consulter avant d'investir.

## Horizon

### 4 An(s)

L'horizon de placement est la période pendant laquelle un investisseur estime ne pas avoir besoin de ses fonds. Cette période fixe anticipée dépend plus particulièrement de la composition de son patrimoine, de ses objectifs d'investissement ou encore de ses revenus. L'horizon de placement est précisé lors de la souscription d'OPC, auxquels s'applique une durée de détention recommandée. L'horizon de placement de l'investisseur doit correspondre à la durée de détention recommandée.

## Catégorie de produit

 **Balanced**

Plus d'infos sur [belfius.be/categorieproduits](https://belfius.be/categorieproduits).

## Information sur le produit

Un fonds d'investissement (également appelé 'organisme de placement collectif' ou 'OPC') est un produit financier qui vous permet d'investir selon une stratégie déterminée dans un portefeuille de titres (actions, obligations,...). Les fonds d'investissement comportent des risques et des frais. Le capital et/ou le rendement n'est/ne sont pas garanti(s) ou protégé(s). Certains fonds d'investissement sont constitués de différents compartiments également appelés 'fonds'.

Dans un fonds de capitalisation, les revenus perçus (tels que les dividendes des actions et les intérêts des liquidités et des obligations) sont automatiquement réinvestis dans le fonds, ce qui augmente le portefeuille. En d'autres termes, ces fonds ne distribuent jamais de dividendes.

## Politique d'investissement

### Principaux actifs traités:

Actions, obligations, liquidités et instruments du marché monétaire de tous types d'émetteurs des marchés mondiaux et ce via des produits dérivés et/ou des fonds d'investissement. Les obligations et autres titres de créances seront émis par des émetteurs dont la notation peut être inférieure à BBB-/Baa3 (ou équivalent) à l'acquisition par une des agences de notation.

### Stratégie d'investissement:

Le fonds de fonds vise une croissance du capital via un investissement diversifié équilibrant l'exposition nette aux actions et obligations et à surperformer l'indice de référence.

Dans le cadre des limites imposées par l'objectif et la politique d'investissement du fonds, l'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement dans le portefeuille, en fonction de ses analyses des caractéristiques et des perspectives d'évolution des actifs traités.

Le Fonds privilégiera des OPC, sans cependant les exclure, dont le gestionnaire n'est pas gestionnaire du Fonds.

L'exposition nette actions se situera aux alentours de 50% des actifs.

Ainsi, l'exposition nette actions pourra être, soit supérieure soit inférieure à l'exposition nette obligataire et pourra être réduite fortement en fonction des attentes du gestionnaire quant à l'évolution des marchés financiers et afin de réduire le risque pour l'investisseur.

Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).

**Valeur de référence:** 50% Bloomberg Euro-Aggregate 1-10 Year Index (Total Return) + 20% MSCI Europe (Net Return) + 20% MSCI USA (Net Return) + 7,5% MSCI Emerging Markets (Net Return) + 2,5% MSCI Japan (Net Return).

Le fonds est géré de manière active et le processus d'investissement implique la référence à une valeur de référence (l'indice).

Utilisation de l'indice:

- dans la détermination des niveaux/paramètres de risque,
- à des fins de comparaison de performance.

Le fonds étant géré activement, il n'a pas pour objectif d'investir dans tous les composants de l'indice, ni d'investir dans les mêmes proportions que les composants de cet indice. Dans des conditions normales de marché, la tracking error attendue du fonds sera limitée à modérée, à savoir comprise entre 0.5% et 3%. Cette mesure est une estimation des écarts de performance du fonds par rapport à la performance de son indice. Plus la tracking error est importante, plus les déviations vis-à-vis de l'indice sont importantes. La tracking error réalisée dépend notamment des conditions de marché (volatilité et corrélations entre instruments financiers) et peut dès lors s'écarter de la tracking error attendue.

La politique d'investissement est tirée du document d'informations clés (Key Information Document, KID) de 30/08/2024 .

## Informations importantes avant d'investir

- Le Document d'informations clés (Key Information Document, KID), le prospectus et les rapports périodiques les plus récents sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais dans toutes les agences de Belfius Banque, qui assure le service financier et sur [belfius.be/chercherdesfonds](https://belfius.be/chercherdesfonds). Vous trouverez un résumé de vos droits en tant qu'investisseur sur [belfius.be/belfiusam-fr-droitsdesinvestisseurs](https://belfius.be/belfiusam-fr-droitsdesinvestisseurs). Ce résumé est disponible en français et en néerlandais. Nous vous conseillons de lire le Document d'informations clés (Key Information Document, KID), le Prospectus et la fiche produits et de tenir compte de toutes les caractéristiques et finalités de ce fonds, telles que reprises dans ces documents avant de prendre la décision d'investir.

 [Prospectus](#)

 [Rapport annuel](#)

 [Rapport semi-annuel](#)

 [Le Document d'informations clés \(Key Information Document, KID\)](#)

 [La fiche produit](#)

- Une plainte? Contactez d'abord votre agence, votre conseiller financier ou le service Gestion des plaintes (N° de colis 7908), Place Charles Rogier, 11 à 1210 Bruxelles, ou envoyez un e-mail à [complaints@belfius.be](mailto:complaints@belfius.be). Vous n'êtes pas satisfait de la réponse? Adressez-vous à Belfius Banque SA, Negotiation (N° de colis 7913), Place Charles Rogier, 11 à 1210 Bruxelles ou envoyez un e-mail à [negotiation@belfius.be](mailto:negotiation@belfius.be). Vous ne trouvez pas immédiatement la solution après avoir contacté les services précités? Adressez-vous à l'Ombudsman en conflits financiers, North Gate II, boulevard du Roi Albert II, 8 à 1000 Bruxelles ([ombudsfm.be](https://ombudsfm.be)). Comment introduire une plainte? Surfez sur [belfius.be/plaintes](https://belfius.be/plaintes).
- Sources: Les rendements, les VNI, ainsi que les répartitions par classe d'actif, secteur, géographique, devise et position sont fournis par le gestionnaire de fonds Belfius Asset Management SA.
- Aucune garantie formelle n'est fournie au compartiment par Belfius Banque.
- Responsable publication: Belfius Banque SA • Place Charles Rogier 11 • 1210 Bruxelles • +32 2 222 11 11 • [belfius.be](https://belfius.be) • RPM Bruxelles TVA BE 0403.201.185 • IBAN BE23 0529 0064 6991 • BIC GKCCBEBB • FSMA n° 19649 A

Conditions valables au 19/12/2024. Cette fiche produit n'est complète que si elle est accompagnée des informations mentionnées ci-dessus.